

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Intitulé du diplôme **Licence 1 - DROIT**

Composante(s) concernée(s) **UFR DEA**

Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée : **à discrétion du jury**

N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Session 1			Session 2 si CT / 2nde chance si CC			Paramétrage APOGEE										
								Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report			
<b>1</b>	<b>1J07M01</b>		<b>SEMESTRE 1</b>	<b>30</b>																				
	1J07M01	UE	UE 101 Fondamentale Introduction au droit	9	9	CT	écrit + QCM	1	3h	QCM = 1/3 ; écrit = 2/3	écrit + QCM	1	3h	QCM = 1/3 ; écrit = 2/3	note/20								oui	
	1E07M01	EC	Introduction au Droit public			CT									note/20									
	1E07M02	EC	Institutions administratives			CT									note/20									
	1E07M03	EC	Introduction au Droit privé			CT									note/20									
	1E07M04	EC	Institutions judiciaires			CT									note/20									
	1J07M02	UE	UE 102 Fondamentale Droit public	6	6						Écrit	1	3h		note/20								oui	
			Droit constitutionnel (Théorie générale de l'Etat)		2	CT	écrit	1	3h						note/20									
	1E07M05	EC	TD Droit constitutionnel		1	CC	ou moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20								non	
	1J07M03	UE	UE 103 Fondamentale Droit privé	6	6						Écrit	1	3h		note/20								oui	
			Droit des personnes		2	CT	écrit	1	3h						note/20									
	1E07M06	EC	TD Droit des personnes		1	CC	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20								non	
	1J07M04	UE	UE 104 Personnalisation	6	6										note/20								oui	
	1E07M07	EC	Histoire du droit		1	CT	écrit	1	1h		écrit	1	1h		note/20								Oui	6
	1E07M08	EC	Economie		1	CT	QCM	1	1h		QCM	1	1h		note/20								Oui	6
	1E07M09	EC	Methodologie																					
	1E07M10	EC	Accueil des néo-entrants (optionnel)																					
	1J07M05	UE	UE 105 Internationalisation/transverse	3	3																		oui	
	1J07M01	CHOI	Langue sem 1																					
	1E07M11	EC	Anglais sem 1		1	CC	écrit	1 + note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	1E07M12	EC	Allemand sem 1		1	CC	écrit	1 + note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
		EC	Chinois		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30											
						CC	salle info	1 (partie production document numérique 45 min + partie quiz 45 min)	1h30		salle info	1	45 min		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	1E07M13	EC	NUMOC		1																			
	1E07M14	EC	Recherche documentaire (initiation)				Plateforme Ecr+	1								Oui	1 an	10				Oui	6	
<b>2</b>	<b>1P07M01</b>	PRJ	Ecri+		1																			
	<b>2J07M01</b>		<b>SEMESTRE 2</b>	<b>30</b>																				
	2J07M01	UE	UE 201 Fondamentale Droit privé	6	6						Écrit	1	3h		note/20								oui	
	2E07M01	EC	Droit de la famille		2	CC	écrit	1	3h						note/20									
			TD droit de la famille		1	CT	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20									
	2J07M02	UE	UE 202 Fondamentale Droit public	6	6						Écrit	1	3h		note/20								oui	
	2E07M02	EC	Droit constitutionnel 2 (Vème République)		2	CC	écrit	1	3h						note/20									
			TD droit constitutionnel		1	CT	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20									
	2J07M03	UE	UE 203 UE de Personnalisation	9	9																		oui	
	2E07M03	EC	Introduction à la science politique		1	CT	QCM	1	1h		QCM	1	1h		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	2E07M04	EC	Institutions internationales		1	CT	QCM	1	1h		QCM	1	1h		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	2E07M05	EC	Tutorat (optionnel)																					
	2E07M06	EC	Enseignants référents (optionnel)																					
	2J07M04	UE	UE 204 UE d'ouverture	6	6																		oui	
	2E07M07	EC	Histoire des institutions		1	CT	écrit	1	1h		écrit	1	1h		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	2E07M08	EC	PPP																					
					1	CC	salle info	1 (partie production document numérique 45 min + partie quiz 45 min)	1h30		salle info	1	45 min		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	2E07M09	EC	NUMOC																					
	2J07M05	UE	UE 205 Internationalisation	3	3																		oui	
	2J07M01	CHOI	Langue sem 2																					
	2E07M10	EC	Anglais sem 2		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
	2E07M11	EC	Allemand sem 2		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10				Oui	6	
		EC	Chinois		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30											
	2E07M12	EC	Terminologie juridique anglaise ou allemande																					
	1J2AU08	MODU	Se Saisir des Enjeux Sociétaux & Environnementaux 1				A VOIR UL																	
	1JEZAU01	EC	Intro aux enjeux énergétiques et climatiques				A VOIR UL																	
	1JEZAU02	EC	Introduction aux enjeux de la biodiversité				A VOIR UL																	
	1JEZAU03	EC	Intro aux enjeux de l'égalité, la diversité, et l'inclusion				A VOIR UL																	

Remédiation français Ecri+ :  
 De 0 à 9% de bonnes réponses, l'étudiant obtient 0/20 - De 10 à 19% de bonnes réponses : 2/20 - De 20 à 29% de bonnes réponses, 4/20 - De 30 à 39% de bonnes réponses, 6/20 - De 40 à 49% de bonnes réponses, 8/20 - De 50 à 59% de bonnes réponses, 10/20  
 De 60 à 69% de bonnes réponses, 12/20 - De 70 à 79% de bonnes réponses, 14/20 - De 80 à 89% de bonnes réponses, 16/20 - De 90 à 99% de bonnes réponses, 18/20 - 100%, 20/20  
 La durée, la nature et la modalité de l'épreuve Ecri+ sont fixées par le gestionnaire du site.

Pour BCC en L1 :  
 Bloc de compétences caractéristiques = UE 201 + UE 202 (ce bloc doit être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année universitaire).  
 Il faut avoir eu la moyenne à ce bloc pour passer en L2, quand bien même la moyenne générale à l'année ou au semestre serait atteinte.  
 Calcul de la moyenne du BCC = UE 201 + UE 202 (les deux UE sont au même coefficient)

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences Licence en Droit - DEA Metz

Année universitaire 2025/2026

Le redoublement n'est pas de droit, mais fait l'objet d'une délibération individuelle du jury. Chaque étudiant qui n'est pas admis à l'année doit faire une demande de redoublement. Si le jury l'autorise à redoubler, il devra signer un contrat pédagogique avec le responsable d'année. Le jury est souverain dans sa décision de refuser le redoublement et n'a pas à motiver sa décision, laquelle n'est pas susceptible de recours.

La licence doit être obtenue en 5 ans maximum. Toutes les années de licence comptent, y compris celles passées dans un autre établissement, voire dans une autre filière s'il s'agit d'années non validées.

### Blocs de compétence caractéristiques

Les UE fondamentales des S2, S3 et S4 forment un bloc de compétences caractéristiques. Il s'agit d'un système de double moyenne. Pour valider l'année, il faut obtenir non seulement obtenir la moyenne générale à l'année, mais il faut également que la moyenne des BCC soit égale ou supérieure à 10.

Pas de bloc de compétences caractéristiques au semestre 1 de la L1.

Pas de bloc de compétences caractéristiques en L3.

### Bonus stage/initiation à la recherche et B2E

Les stages facultatifs en L2 et L3 peuvent donner lieu à un bonus allant jusqu'à 0,5 point sur la moyenne du semestre. L'obtention de ce bonus est subordonnée au suivi strict de la procédure et des délais, ainsi qu'au retour de la fiche d'évaluation par le maître de stage. Le bonus variera en fonction de cette évaluation, mais également de la durée du stage. Une stage d'une semaine (5 jours ouvrés) ne peut donner lieu à un bonus supérieur à 0,25.

Le bonus sera attribué au S4 ou au S6, même si le stage est fait au S3 ou au S5. Aucun bonus de stage ne peut être attribué en session 2.

L'initiation à la recherche au semestre 6 peut donner lieu à un bonus pouvant aller jusqu'à 0,5. Il est attribué en fonction de l'assiduité et du travail rendu.

Le B2E est proposé par une commission spéciale. Il peut aller jusqu'à 0,5. Il n'est pas attribué aux étudiants qui n'ont pas eu 10 de moyenne générale à l'année. Son attribution est décidée souverainement par le jury. Son attribution, lorsqu'elle a été refusée en session 1, sera réexaminée en session 2.

### Compensation

La compensation fonctionne à 3 niveaux :

1- Entre **les notes d'une même UE (unité d'enseignements)**.

2- Entre **les UE d'un même semestre**.

3- Entre **les moyennes générales des 2 semestres**.

4- Les notes des matières formant un BCC d'une même année et d'un même semestre se compensent entre elles, mais ne se compensent pas avec les notes des autres UE, ni avec les BCC d'un autre semestre.

### Admission

Vous êtes admis à l'année si ADM figure sur votre relevé de notes dans vos résultats à l'année.

Si la mention AJ apparaît à l'année, c'est que vous êtes ajourné. Deux raisons possibles : vous n'avez pas obtenu la note de 10 au semestre ou à l'année **ou** vous avez eu la moyenne au semestre ou à l'année, mais vous n'avez pas validé les blocs de compétences (S2, S3 et S4). **Dans les deux cas, vous devez impérativement aller en session 2.**

### Session 2

Si vous êtes AJ à l'année, vous devez impérativement passer en session 2 (rattrapages). Il faut alors distinguer deux possibilités :

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences Licence en Droit - DEA Metz

Année universitaire 2025/2026

**1. Vous êtes AJ car vous n'avez pas la moyenne à l'année** : dans ce cas vous devez impérativement repasser toutes les matières fondamentales non validées.

La note de TD est neutralisée : seule la note obtenue aux rattrapages est prise en compte en session 2.

Pour les mineures, la session 2 est obligatoire dans les UE non validées pour toutes les matières où la note est inférieure à 6. Si la note obtenue est comprise entre 6 et 10 alors elle peut être reportée en session 2. L'étudiant a 48h à compter des résultats de la session 1 pour indiquer à l'administration les notes - des matières des mineures dans lesquelles il a obtenu entre 6 et 10 - qu'il souhaite reporter en session 2. A défaut de s'être manifesté, il est considéré comme inscrit dans toutes les matières non validées. Une absence entraînera alors la défaillance.

**2. Vous êtes AJ, mais vous avez la moyenne à l'année.** Cela signifie qu'un ou deux blocs de compétences (BCC) n'ont pas été validé(s). Dans ce cas, **vous ne devez repasser que les matières fondamentales composant le BCC dans lesquelles vous êtes ajourné(e).**

### Renonciation à une UE

Un étudiant peut renoncer à la validation d'une UE qu'il a obtenu par équivalence. Cette renonciation est définitive et doit avoir lieu dans les 15 jours de la date de réception de sa feuille d'équivalence.

### Attribution des crédits et des BCC

Les crédits à l'UE ne sont attribués que si l'UE est validée avec une note supérieure ou égale à 10. Ainsi, vous pouvez être ADM au semestre ou à l'année, alors que certaines UE sont indiquées AJ. Dans ce cas, vous n'avez pas à repasser ces matières en session 2, elles resteront AJ.

### Travaux dirigés

Trois absences injustifiées en TD entraîne la défaillance au TD et donc au semestre. Les étudiants sont tenus de faire parvenir leurs justificatifs d'absence à la scolarité dans les 8 jours qui suivent l'absence, sans quoi celle-ci pourra être considérée comme injustifiée.

En cas d'absence justifiée à la colle de TD, une épreuve de substitution sera proposée si cela est matériellement possible pour le chargé de TD. Dans le cas contraire, la note de CC sera neutralisée.